



ÉCOLOGIE HUMAINE DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE

Annexes

Annexe 1 : Lignes directrices de sécurité
en classe pour le cours Écologie
humaine de la 9^e à la 12^e année

Annexe 2 : Aînés en classe

ANNEXE 1 : LIGNES DIRECTIVES DE SÉCURITÉ EN CLASSE POUR LE COURS ÉCOLOGIE HUMAINE DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE

Introduction

Les activités pratiques font partie intégrante de l'apprentissage en écologie humaine. L'enseignement de l'écologie humaine exige des élèves une participation active au développement de comportements sécuritaires et efficaces en vue de l'acquisition de compétences personnelles et professionnelles tout au long de leur vie. Les élèves progressent vers des cours axés sur les compétences, comme Écologie humaine de la 9^e à la 12^e année. Ils sont initiés à la formation autonome sur les compétences lorsqu'il y a une progression naturelle de la complexité de leur perfectionnement pratique des compétences. Au fil du temps, les élèves apprennent des techniques liées aux compétences professionnelles et, par la répétition et la pratique, acquièrent des compétences encore plus avancées comme la pensée critique, l'investigation et la résolution de problèmes. Les activités pratiques en laboratoire peuvent créer des liens importants dans la compréhension par les élèves de la nature de l'écologie humaine en ce qui a trait à l'apprentissage continu, la créativité et l'interaction de l'éducation et des compétences en formation professionnelle.

La nature de l'adolescence fait de la sécurité un enjeu très important. Lorsque les adolescents se concentrent sur la situation immédiate, ils peuvent ne pas tenir compte des conséquences ou des effets des actions actuelles sur l'avenir. Les adolescents ont souvent un côté égocentrique qui les amène à croire qu'ils sont uniques, spéciaux et invulnérables.

Ils peuvent ne pas être conscients des conséquences d'un comportement à risque. Il incombe à l'enseignant de tenir compte des considérations liées à la sécurité dans la planification des activités.

Le défi pour les écoles est d'offrir des activités d'écologie humaine qui sont simultanément gratifiantes sur le plan éducatif et pertinentes à la formation professionnelle ainsi qu'exigeantes pour les élèves tout en assurant leur sécurité. Ces objectifs souhaités peuvent être atteints grâce à un effort d'équipe impliquant tous ceux qui établissent et administrent les politiques scolaires, conçoivent et maintiennent l'environnement d'apprentissage, planifient et donnent des leçons en écologie humaine, et choisissent et préparent le matériel utilisé.

L'objectif de cette annexe est de réunir l'information dont les directeurs, les planificateurs, les enseignants et le personnel de soutien ont besoin pour prendre des décisions éclairées en matière de sécurité. Elle indique les domaines dans lesquels il faut prendre des décisions et des mesures à divers niveaux, et appuie la planification et l'exécution avec de l'information sur les lois et les normes en matière de sécurité, les risques pour la sécurité et des exemples de procédures pour éliminer ou réduire les dangers.

1. Importance d'un programme de santé et sécurité

En quoi consiste un système de responsabilité interne en matière de santé et de sécurité?

La *Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail* soutient le droit de chaque travailleur à un milieu de travail sain et sécuritaire. Le devoir de créer et de maintenir un milieu de travail sain et sécuritaire incombe à chaque personne en milieu de travail dans la mesure où elle a l'autorité et la capacité de le faire. Qu'il s'agisse d'un directeur général ou du nouvel enseignant embauché, chacun a la responsabilité personnelle et partagée de collaborer pour prévenir les blessures et les maladies en milieu de travail.

Comme les employeurs exercent le plus grand contrôle sur le milieu de travail, ils ont également le plus grand degré de responsabilité juridique en matière de santé et de sécurité. Cela ne libère toutefois pas les directeurs d'école et les enseignants de leur obligation de participer et de collaborer au contrôle des risques en milieu de travail et de prendre les précautions nécessaires pour se protéger et protéger les autres contre les risques.

La Loi reconnaît également que seuls des travailleurs bien informés et habilités peuvent s'acquitter efficacement de leurs responsabilités. Elle confère trois droits importants aux travailleurs :

- **Le droit de connaître** les risques en milieu de travail, y compris la façon d'identifier les risques et de se protéger contre eux, et les droits accordés aux travailleurs en vertu de la Loi.

- **Le droit de participer** dans les décisions relatives à la santé et à la sécurité au travail sans représailles pour leur participation. La participation est en partie assurée par le comité ou le représentant des travailleurs.
- **Le droit de refuser** d'exécuter un travail que le travailleur juge dangereux pour lui-même ou pour la sécurité des autres.

La Loi protège les droits en interdisant aux employeurs d'imposer des mesures disciplinaires ou d'autres sanctions aux travailleurs qui s'acquittent de leurs responsabilités ou exercent leurs droits. Ce cadre aide les travailleurs à participer avec les employeurs et les superviseurs à la prévention des blessures et des maladies en milieu de travail.

Collectivement, ces composantes sont souvent appelées le système de responsabilité interne (SRI) pour la santé et la sécurité au travail, mais un bon contexte de santé et sécurité ne peut pas dépendre uniquement du système de responsabilité interne. Il faut également compter sur la surveillance et l'application réglementaire continues par la Direction de la sécurité et de l'hygiène du travail.

La combinaison de la surveillance interne par les comités de santé et de sécurité au travail et de la surveillance et de l'application réglementaire externes par la Direction de la sécurité et de l'hygiène du travail assure une meilleure conformité législative et un système de responsabilité interne plus efficace en milieu de travail.

Diligence raisonnable : Approche de la sécurité en écologie humaine

Qu'est-ce que la diligence raisonnable?

Les articles 5, 6 et 7 de la Loi énoncent les responsabilités en matière de diligence raisonnable. La loi est accessible en ligne à l'adresse www.gov.mb.ca/labour/safety.

La diligence raisonnable signifie que toutes les personnes responsables de la santé et de la sécurité doivent prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour éviter une blessure ou une maladie professionnelle. Ce concept de « diligence raisonnable » tient les personnes responsables de leurs actes (ce qu'elles font) et de leurs omissions (ce qu'elles ne font pas). Il va au-delà de la simple « conformité réglementaire ».

La diligence raisonnable englobe les concepts suivants.

■ **Raisonnement possible :**

Ce qui est « raisonnablement possible » est déterminé en se demandant ce qu'une personne raisonnable, dans le même poste et dans les mêmes circonstances, aurait fait pour prévenir l'incident. Pour prendre cette décision, il faut tenir compte de trois facteurs principaux :

- prévisible;
- évitable;
- contrôlable.

■ **Degré de risque :**

L'approche choisie pour exécuter une tâche dépend du degré de risque. Plus le risque est élevé, plus les mesures de sécurité doivent être complètes.

Dans le cas d'un programme de santé et de sécurité au travail, le critère de diligence raisonnable impose que les employeurs prennent les mesures suivantes.

- **Établir un programme :** Le programme devrait systématiquement identifier les dangers et évaluer leurs risques. Il doit comprendre des plans intégrés pour gérer ces risques. Les plans devraient réduire la probabilité que les dangers identifiés causent des torts.
- **S'assurer que le programme est adéquat :** Le programme doit répondre aux besoins du milieu de travail et des travailleurs. Il est avisé de comparer son programme aux normes de l'industrie.
- **Surveiller et évaluer l'efficacité du programme :** Le personnel compétent doit être en mesure de vérifier régulièrement l'efficacité du programme et de déterminer dans quelle mesure il satisfait aux exigences législatives.

Comprendre la négligence et la responsabilité.

Le segment suivant est adapté du *Manuel administratif*, qui comprend une section de référence de trois pages sur la négligence et la responsabilité.

En droit, il est généralement présumé que les enseignants et les autres personnes chargées de la garde d'élèves ont le devoir d'être responsables de la sécurité et du bien-être de ces élèves pendant les heures d'école, et aussi après les heures d'école durant toute activité parrainée par l'école dans ses locaux ou à l'extérieur. Le défaut d'agir raisonnablement dans les circonstances, si cette omission cause des blessures à un élève ou sa mort, peut entraîner une poursuite pour négligence.

Pour qu'une poursuite judiciaire pour négligence soit admise, on doit généralement retrouver les quatre conditions suivantes :

1. La personne présumée négligente doit avoir l'obligation légale de maintenir une norme de conduite qui protège les autres personnes contre les dangers.
2. Cette personne doit ne pas se conformer à une norme de conduite raisonnable dans le cadre de cette obligation. (La norme acceptée est celle d'un parent prudent d'une grande famille. Toutefois, au moins une décision récente d'un tribunal se démarquait clairement de cette norme pour adopter une norme de diligence « professionnelle » plus exigeante lorsqu'un enseignant a besoin de connaissances, d'une formation ou d'une expérience spécialisées pour s'acquitter de ses fonctions, par exemple l'enseignement de la gymnastique dans un établissement d'enseignement au niveau secondaire).
3. Les personnes envers lesquelles on a cette obligation doivent avoir subi une perte ou une blessure réelle (il peut s'agir de pertes ou de dommages matériels, de blessures corporelles ou psychologiques ou de décès).
4. Il doit y avoir un lien de causalité certain entre le défaut de la première personne de maintenir une norme de conduite appropriée et la perte ou la blessure subie par la deuxième personne.

Il n'est pas difficile de prouver que les enseignants et autres responsables scolaires ont l'obligation de prendre soin des élèves. Dans toute activité scolaire, le personnel scolaire est généralement présumé responsable, dans des limites raisonnables, du bien-être des élèves.

Le fait qu'un incident se produise ne signifie pas automatiquement qu'il y a eu négligence. Des accidents authentiques se produisent et, bien qu'ils soient malheureux, personne ne peut en être blâmé. Ce n'est que si un tribunal décide qu'une personne raisonnablement prudente dans la situation de l'enseignant aurait anticipé l'incident et agi pour l'empêcher que l'enseignant pourrait être reconnu coupable de négligence.

Si les élèves doivent être placés dans des situations où il y a risque de blessure, une formation appropriée et une séance d'information sur la sécurité doivent être dispensées, et les règlements de sécurité doivent être appliqués consciencieusement. De plus, les responsables des écoles sont tenus par la loi de veiller à ce que les installations et le matériel utilisés soient dans un état sécuritaire.

Responsabilité dans le cours Écologie humaine de la 9^e à la 12^e année

L'enseignant prudent doit s'assurer que toutes les précautions sont prises pour éviter les blessures. Cette démarche devrait comprendre une inspection périodique de l'équipement, tenir dûment compte de bonnes pratiques de discipline et de sécurité et assurer une supervision adéquate et un enseignement compétent. L'enseignant en écologie humaine devrait reconnaître un environnement potentiellement dangereux dans les aires pédagogiques. Toute situation potentiellement dangereuse doit être évitée. Pour réduire les risques de blessures, les enseignants en écologie humaine devraient :

- comprendre l'élément de sécurité de chaque activité;
- assurer un milieu d'enseignement sécuritaire;
- utiliser du matériel sécuritaire et testé qu'ils connaissent bien;
- comprendre les mesures de sécurité des activités d'apprentissage propres à l'écologie humaine;
- éviter d'enseigner des techniques très spécialisées ou difficiles qui dépassent les capacités des élèves;
- contrôler, gérer et organiser les élèves pour éviter les accidents ou les blessures.

Objectifs généraux

Le présent document sur la santé et la sécurité a pour but d'aider les enseignants à élaborer et appliquer un programme qui préviendra et contrôlera les incidents. Un tel programme protégera les élèves et augmentera l'efficacité des méthodes pédagogiques et du fonctionnement des installations.

Le présent document vise également à doter nos élèves et futurs travailleurs des compétences, connaissances et attitudes nécessaires pour les mettre à l'abri des blessures maintenant et plus tard au travail.

Les compétences acquises dans le cadre d'un programme efficace peuvent être transférées aux activités quotidiennes et aux choix personnels des élèves. Les attitudes positives doivent être développées par l'éducation, dès le jeune âge, et renforcées tout au long des activités et des enseignements quotidiens. Pour que l'éducation en matière de santé et de sécurité soit efficace, il importe de la considérer comme un partenariat continu entre l'école, le foyer, la collectivité et le milieu de travail, en mettant l'accent sur les éléments suivants :

- Réduire le risque de blessures.
 - Évaluer les situations potentiellement dangereuses et faire preuve d'innovation pour gérer ces préoccupations en toute sécurité.
 - Comprendre la santé et la sécurité comme partie intégrante de la vie.
 - Mettre en pratique des techniques de prise de décision et de prévention judicieuses.
- Manifester des aptitudes en pensée critique et en résolution de problèmes qui leur permettront de résoudre des problèmes de santé et de sécurité.
 - Reconnaître les risques et les dangers.
 - Reconnaître les situations d'urgence et intervenir de façon appropriée.
 - Posséder les connaissances, la confiance et l'initiative qui leur permettront de reconnaître et de modifier des comportements et des pratiques dans leur milieu de travail.
 - Manifester une capacité d'influencer les collègues et les employeurs et de communiquer efficacement avec eux afin de maintenir un milieu de travail sain et exempt d'accidents.
 - Reconnaître les signes et les symboles de santé et de sécurité (p. ex., SIMDUT).
 - L'élimination ou la réduction des incidents devraient constituer une préoccupation prioritaire de tout le monde à l'école. Un programme officiel de santé et de sécurité permettra aux enseignants et aux élèves d'atteindre leurs objectifs en matière de santé et de sécurité.

Établissement des résultats du programme

L'établissement de résultats et de politiques pour orienter l'élaboration du programme de santé et sécurité est essentiel à sa conception et à son organisation. La première étape consiste à établir ce qui suit :

1. Obtenir et maintenir un soutien pour le programme.
2. Motiver, éduquer et former les personnes participant au programme afin qu'elles soient en mesure de reconnaître et corriger les risques présents dans les laboratoires et les installations ou de les signaler.
3. Intégrer le contrôle des risques à la conception.
4. Implanter un programme d'inspection et d'entretien de la machinerie, de l'équipement, des outils et des installations
5. Intégrer le contrôle des risques à l'enseignement scolaire et aux techniques et méthodes pédagogiques.
6. Se conformer aux normes établies en matière de santé et de sécurité.

Énoncé de politique

Une fois les objectifs établis, la deuxième étape consiste à formuler l'énoncé de politique avec la participation active de toutes les personnes impliquées dans le fonctionnement du programme. L'énoncé de politique doit refléter les éléments suivants :

1. L'importance que l'enseignant accorde à la santé et au bien-être de ses élèves.
2. L'accent mis par l'école sur l'efficacité des opérations avec un minimum d'incidents et de pertes.

3. L'intention d'intégrer le contrôle des risques.
4. La nécessité d'un leadership actif, d'une participation directe et d'un soutien de l'ensemble de l'organisation scolaire.
5. L'objectif de l'administration de l'école est de rendre ses installations, ses opérations, sa machinerie, son équipement, ses outils, etc., conformes aux normes et règlements en matière de santé et de sécurité.

Nécessité d'un budget adéquat

Il ne peut y avoir de compromis quant à la sécurité des élèves. Les directeurs, en collaboration avec leurs enseignants et les comités de santé et de sécurité, devraient définir leurs besoins en matière de programmes de santé et de sécurité et affecter un niveau suffisant de ressources pour répondre à ces besoins ainsi que les allocations traditionnellement associées au processus de formation et d'éducation.

Responsabilités à l'égard du programme de santé et sécurité

La responsabilité à l'égard du programme de santé et sécurité peut être établie aux niveaux suivants :

1. Administration scolaire
2. Comités de santé et sécurité
3. Enseignants
4. Personnel de soutien
5. Élèves
6. Parents

Responsabilités de l'administration scolaire

Avant d'entreprendre un programme de santé et de sécurité, il est essentiel qu'un tel programme reçoive le soutien et l'engagement de l'administration scolaire. Le conseil scolaire, le directeur général, le directeur et d'autres personnes chargées de l'administration et de la supervision doivent assumer l'entière responsabilité du programme de santé et de sécurité au fur et à mesure qu'il est mis sur pied, fournir les efforts nécessaires pour lancer le programme et superviser ses activités. Leur responsabilité est essentielle à l'obligation continue de mettre en œuvre un programme efficace de santé et de sécurité.

De plus, les directeurs et superviseurs doivent inviter des discussions avec les enseignants et d'autres intervenants du programme pendant les réunions de planification et périodiquement tout au long de l'année scolaire. Ces discussions peuvent porter sur l'évolution du programme, les besoins particuliers et l'examen des procédures et solutions de rechange en matière de santé et de sécurité dans l'école en cas d'urgence découlant d'un incident. Plus précisément, la responsabilité à ce niveau consiste à :

- fixer des objectifs et des politiques;
- veiller à ce que l'information, les installations, les outils et l'équipement nécessaires soient disponibles pour exécuter un programme sécuritaire;
- veiller à rendre disponibles des fonds suffisants pour un budget de sécurité efficace;
 - Il s'agirait notamment d'offrir un soutien continu d'assistants en éducation aux élèves qui ont besoin d'adaptation ou d'une supervision supplémentaire

pour une gestion sécuritaire du comportement, surtout si un soutien est déjà offert dans d'autres domaines scolaires.

- promouvoir et appuyer le perfectionnement professionnel concernant les initiatives de sécurité en écologie humaine.

En consultation avec le comité de santé et de sécurité, la direction de l'école doit énoncer des critères significatifs pour mesurer le succès du programme de santé et sécurité et produire des renseignements sur lesquels fonder les décisions futures.

Responsabilités des enseignants

Les enseignants ont la responsabilité professionnelle de protéger et d'éduquer ceux qui ont été placés sous leur supervision. En collaboration avec le directeur, les enseignants sont chargés de créer un milieu d'enseignement sain et sécuritaire, d'intégrer l'identification des dangers, l'évaluation des risques et le contrôle de la situation dans tous les aspects de l'établissement.

Concrètement, les enseignants sont les yeux et les oreilles du système de contrôle des installations. Au quotidien, les enseignants doivent savoir ce qui se passe dans leurs installations, qui le fait, comment diverses tâches sont accomplies et dans quelles conditions. Ils doivent être prêts à changer une partie d'une opération ou l'ensemble de l'opération s'ils perçoivent la nécessité immédiate de mesures correctives.

Les enseignants en écologie humaine doivent examiner les politiques et les règlements en matière de santé et de

sécurité dans leur école ou division. Cela peut exiger que les enseignants aient une formation ou une certification à jour dans des domaines liés à l'enseignement, comme les cours de premiers soins ou de certification en manipulation sécuritaire des aliments.

Voici les principales responsabilités en matière de santé et de sécurité des enseignants qui utilisent des installations d'écologie humaine :

- Démontrer des procédures de travail sécuritaires par l'exemple.

Remarque : Les enseignants sont des modèles pour leurs élèves et devraient adopter un comportement exemplaire dans une classe d'écologie humaine en démontrant par l'exemple des procédures de travail sécuritaires. Des vêtements propres et appropriés permettant une entière liberté de mouvement sont recommandés pour toutes les activités pratiques. Comme il existe un risque de blessure personnelle et de maladie d'origine alimentaire, il est fortement recommandé aux enseignants de s'assurer :

- d'enlever les bijoux inappropriés;
- d'attacher les cheveux longs sur le dessus ou à l'arrière de la tête;
- de porter des chaussures appropriées couvrant adéquatement des pieds (p. ex., éviter les sandales);
- d'utiliser en tout temps l'équipement de protection pertinent;
- de former et d'éduquer les élèves sur les méthodes et pratiques de travail sécuritaires;

- de participer activement aux comités de santé et de sécurité dans les écoles et d'appuyer leurs initiatives;
- de superviser et d'évaluer le rendement des élèves en tenant compte du comportement et des méthodes de travail sécuritaires;
- d'être constamment attentifs aux facteurs humains, situationnels et environnementaux pouvant causer des incidents;
- de corriger les dangers détectés pendant la surveillance ou de les signaler aux personnes qui peuvent prendre des mesures correctives;
- de faire enquête sur tous les incidents survenus dans leurs laboratoires ou installations pour en déterminer la cause;
- de veiller à ce que l'information sur la reconnaissance et le contrôle des risques soit incluse dans chaque module d'enseignement et séance d'administration;
- d'adopter une attitude positive à l'égard de la sécurité des élèves à l'école, à la maison, dans les milieux sociaux et dans les activités en milieu de travail.

Responsabilité du personnel de soutien

Le personnel de soutien (p. ex., assistants en éducation ou en salle de classe, services aux élèves) joue un rôle important dans la création et le maintien d'un environnement d'apprentissage sécuritaire et productif, particulièrement dans un cours d'écologie humaine. Ils sont à l'avant-plan de la conception de programmes spécialisés et possèdent souvent de l'information qu'un enseignant d'écologie humaine ne connaît pas.

Le personnel de soutien peut offrir divers soutiens, de l'aide à l'acquisition de compétences fondamentales de base jusqu'à la pratique de la gestion comportementale avancée. Le personnel de soutien peut répondre à une diversité de besoins d'un élève ou s'occuper de plusieurs élèves, collectivement, avec une grande variété de besoins distincts, en particulier les élèves qui ont besoin d'adaptation aux cours d'écologie humaine. Les limitations physiques ou les problèmes de comportement peuvent accroître le risque d'accidents potentiels. Comme les membres du personnel de soutien font partie intégrante d'une expérience sécuritaire pour les élèves sous leur responsabilité, ils devraient être prêts à contribuer à toutes les formes de sécurité dans un cours d'écologie humaine.

En général, leur responsabilité pourrait consister à aider à la préparation du matériel de laboratoire d'écologie humaine à la demande des enseignants pour les élèves ayant des besoins particuliers afin de leur permettre de participer activement (p. ex., aider les élèves ayant des besoins particuliers à installer ou à nettoyer les outils et l'équipement de façon sécuritaire; veiller à ce que tous les élèves [ayant des besoins particuliers ou non] qui relèvent de leur supervision

directe soient en sécurité et se concentrent sur leur tâche). Toutefois, leur rôle peut également comprendre la promotion et le maintien des normes de sécurité dans les activités en laboratoire et en classe, et l'assurance que tous les outils et le matériel d'écologie humaine sont en bon état.

Voici les principales responsabilités du personnel de soutien en matière de santé et de sécurité :

- Démontrer des procédures de travail sécuritaires par l'exemple, comme l'a démontré ou demandé l'enseignant en écologie humaine.

Remarque : Les membres du personnel de soutien, comme les enseignants, sont des modèles pour leurs élèves et devraient adopter un comportement exemplaire dans une classe d'écologie humaine en démontrant par l'exemple des procédures de travail sécuritaires. Des vêtements propres et appropriés permettant une entière liberté de mouvement sont recommandés pour toutes les activités pratiques. Comme il existe un risque de blessure personnelle et de maladie d'origine alimentaire, il est fortement recommandé que le personnel de soutien s'assure :

- d'enlever les bijoux inappropriés;
- d'attacher les cheveux longs sur le dessus ou à l'arrière de la tête;
- de porter des chaussures appropriées couvrant adéquatement des pieds (p. ex., éviter les sandales);
- d'utiliser en tout temps l'équipement de protection pertinent;
- d'exprimer un intérêt actif et de se conformer aux politiques et règlements de l'école en matière de santé

et de sécurité (tels que démontrés ou expliqués par l'enseignant);

- de surveiller l'établissement pour repérer les facteurs humains, situationnels et environnementaux pouvant entraîner des incidents pour les élèves ayant des besoins particuliers (c.-à-d. informer les élèves des meilleures façons d'utiliser des méthodes et pratiques de travail sécuritaires);
- de corriger les dangers détectés pendant la surveillance ou de les signaler à l'enseignant d'écologie humaine, qui peut prendre des mesures correctives;
- d'aider à entretenir l'équipement de sécurité du laboratoire d'écologie humaine pendant les heures de classe;
- de veiller à ce que tout le matériel d'écologie humaine soit en bon état et de signaler l'équipement qui doit être réparé ou remplacé;
- d'identifier et documenter des problèmes de sécurité liés à certaines activités de laboratoire et d'en informer les enseignants en écologie humaine, et de recommander des adaptations aux activités, au besoin, pour éliminer les problèmes tout en atteignant les buts du cadre curriculaire;
- de collaborer avec l'enseignant en écologie humaine pour promouvoir des procédures sécuritaires et maintenir des normes de sécurité dans toutes les activités d'écologie humaine;
- de communiquer à l'enseignant en écologie humaine toute information pertinente sur les élèves qui ont besoin

d'adaptations de cours, de préférence avant le début du cours.

Remarque : Les élèves qui risquent de poser un danger pour eux-mêmes ou d'autres doivent être signalés à l'enseignant en écologie humaine avant le début du cours, car ils peuvent nécessiter une attention accrue de la part de l'enseignant et une adaptation particulière au cours. Lorsque des élèves ont des assistants en éducation (p. ex., soutien aux besoins cognitifs, comportementaux et ALA) à leur école d'attache pour l'enseignement en classe ordinaire, l'école d'attache devrait continuer d'offrir un soutien dans la classe d'écologie humaine.

Exemples d'élèves en situation de risque :

- élèves ayant des troubles médicaux (p. ex., crises épileptiques, allergies graves entraînant un choc anaphylactique), émotionnels, sociaux, cognitifs ou autres;
- élèves ayant des allergies, des sensibilités et des intolérances, en particulier celles liées aux produits alimentaires. De tels élèves doivent être signalés à l'enseignant en écologie humaine avant le début du cours. Ce groupe comprend également toute sensibilité cutanée (p. ex., un élève allergique au savon à vaisselle).
 - Si le budget le permet (ou si l'élève fournit ces articles), des substitutions appropriées d'ingrédients ou des outils et de l'équipement distincts doivent être mis à la disposition de l'élève dans la mesure du possible. Il faut porter une attention spéciale aux articles qui pourraient devoir être entreposés séparément des articles

habituels en classe (p. ex., ingrédients/outils pour la maladie cœliaque).

- Élèves ALA
 - Dans les cas de communication particulièrement difficile en ALA, un traducteur ou un appareil de traduction (p. ex., Google translate sur une tablette) doit être fourni à l’enseignant et à l’élève pour s’assurer que les lignes directrices et les attentes en matière de sécurité sont clairement communiquées et respectées.

Responsabilités des élèves

Chacun a droit à une expérience sécuritaire en écologie humaine, en particulier les élèves. Les élèves constituent le plus grand segment de la population scolaire et il leur incombe de prendre de bonnes décisions en matière de santé et de sécurité. Les élèves qui participent activement à une formation sur la sécurité contribuent à prévenir les blessures et les dommages à l’équipement. Le perfectionnement séquentiel des compétences est essentiel à la sécurité des élèves. La préparation est assurée par la compétence acquise aux niveaux précédents et une évaluation continue est nécessaire, particulièrement dans les activités à risque élevé comme la coupe et l’utilisation des cuisinières.

Les élèves ont les responsabilités suivantes :

- Respecter les règles et règlements de l’école en matière de santé et de sécurité et travailler selon les pratiques normalisées de l’établissement (telles que démontrées et expliquées par l’enseignant).

Remarque : Les élèves devraient manifester un comportement exemplaire dans une classe d’écologie humaine, conforme aux directives de l’enseignant. Des vêtements propres et appropriés permettant une entière liberté de mouvement sont recommandés pour toutes les activités pratiques. Comme il existe un risque de blessure personnelle et de maladie d’origine alimentaire, il est fortement recommandé aux élèves de s’assurer :

- d’enlever les bijoux inappropriés;
- d’attacher les cheveux longs sur le dessus ou à l’arrière de la tête;
- de porter des chaussures appropriées couvrant adéquatement des pieds (p. ex., éviter les sandales);
- d’utiliser en tout temps l’équipement de protection pertinent;
- d’interpréter et d’appliquer à la satisfaction de l’enseignant toutes les procédures opérationnelles sécuritaires relatives aux matériaux, aux outils, à la mécanique et à la sécurité personnelle;
- de reconnaître les conditions ou pratiques de travail dangereuses et de les signaler à l’enseignant;
- d’utiliser l’EPI (équipement de protection individuelle), l’équipement de sécurité, les outils et la machinerie selon le mode d’emploi prévu;
- de signaler toute blessure à l’enseignant;
- de mettre en pratique les bonnes techniques de sécurité, les comportements propres à l’activité et l’étiquette tels que démontré ou expliqué par l’enseignant.

La sensibilisation à la sécurité devrait faire partie intégrante de chaque période d'enseignement et se manifester en laboratoire et lors de la manipulation d'outils ou d'équipement.

Responsabilités en matière d'entretien

Les personnes qui participent à l'entretien de l'équipement, de la machinerie et des installations jouent un rôle important dans la réduction des incidents dans les laboratoires et installations scolaires. Voici certaines de leurs responsabilités :

- Assurer l'entretien préventif planifié des systèmes électriques, de la machinerie et de l'équipement pour prévenir la détérioration anormale, la perte des services ou les risques pour la santé et la sécurité.
- Assurer la collecte et l'élimination en temps opportun des rebuts et des déchets.
- Veiller à ce que l'équipement et les installations soient de bonne qualité et soumis périodiquement à des tests de sécurité (l'équipement conçu en soutien de l'apprentissage des élèves doit être stable, sécuritaire et équipé des accessoires appropriés. Un rangement adéquat et sécuritaire devrait être prévu pour tous les outils et équipements dangereux.)
 - Des inspections routinières du laboratoire (p. ex., examiner la vaisselle pour s'assurer qu'elle a été lavée, séchée et entreposée correctement; examiner les machines à coudre et débrancher les fers pour un rangement sécuritaire) doivent être effectuées avant la fin de chaque cours.

- Les planchers doivent être propres, lisses et exempts de corps étrangers.
- Les surfaces doivent être exemptes de verre, canettes, bouteilles, etc.
- Il faut prendre des précautions particulières pour l'enlèvement sécuritaire de vaisselle ou de verre brisés. Par exemple, les objets tranchants doivent être enveloppés dans plusieurs couches de papier avant d'être jetés à la poubelle pour assurer la sécurité de tous, y compris les concierges.

Rôle du comité de santé et sécurité au travail

Le rôle du comité ne doit pas être confondu avec les responsabilités des directeurs ou des enseignants. Le comité rassemble les connaissances pratiques approfondies de travailleurs occupant des emplois précis et la connaissance première d'ensemble de l'organisation afin de formuler des commentaires et des conseils sur les questions de santé et de sécurité. Le comité devrait également surveiller le système de sécurité au travail (tel que déterminé par le programme de santé et sécurité) pour s'assurer qu'il fonctionne correctement. La division scolaire demeure ultimement responsable de la décision finale.

Le comité devrait servir à évaluer l'efficacité du programme de santé et sécurité au travail. Le comité peut mener une inspection de santé et sécurité.

Responsabilités des parents

Les parents sont considérés comme un élément important d'un programme efficace de santé et de sécurité en enseignement de l'écologie humaine et de la technologie, car leur soutien et leur compréhension aideront à renforcer le programme. Les parents complètent l'effort de l'école en accordant une grande importance à la santé et à la sécurité pendant que leurs enfants sont à la maison, au travail, en loisirs ou transportés.

Leurs responsabilités comprennent ce qui suit :

- Informer l'école de problèmes de santé pouvant avoir une incidence sur les activités quotidiennes de l'enfant dans l'établissement.
- Être conscients des possibles risques de maladie et de blessure auxquels leurs enfants sont exposés pendant leurs études et leur formation
- Appuyer l'enseignant et le directeur lorsqu'il faut imposer des sanctions pour violation des règles de santé et de sécurité.

2. Établissement et maintien d'une installation sécuritaire d'écologie humaine

Assurer la sécurité de l'installation

Le but de cette section est d'aider l'enseignant à établir et maintenir la sécurité de l'installation.

Certains des sujets abordés dans cette section :

- Inspections de santé et sécurité.
- Équipement de protection individuelle.
- Analyse des risques.
- Techniques d'enquête sur les incidents.

Inspections de santé et sécurité

Objet :

Fournir à l'enseignant une compréhension du processus d'inspection et de la capacité d'effectuer une inspection efficace en matière de santé et de sécurité. Cette section traite des sujets suivants :

1. Objectif des inspections
2. Types d'inspections
3. Personnes impliquées dans le processus d'inspection
4. Techniques
5. Méthodes de consignation

Introduction

Les inspections de santé et de sécurité sont un élément important du processus de contrôle des risques. Les inspections régulières jouent un rôle important dans l'établissement d'un environnement sécuritaire pour les élèves.

Inspections obligatoires

Toutes les installations scolaires et chacun de leurs processus et activités comportent des risques potentiels, qui découlent d'une utilisation normale ou de changements ou d'ajouts de nouveaux équipements. Une façon de demeurer conscient des risques est de procéder à des inspections continues.

Objectif de l'inspection

- Repérer les risques potentiels avant qu'un incident ne survienne.
- Évaluer le risque.
- Trouver des améliorations et des correctifs pour améliorer l'ensemble des opérations et accroître l'efficacité.
- Faire tout ce qui précède, chaque jour.

Les inspections peuvent être classées comme étant périodiques ou continues.

Types d'inspection

Inspection périodique

Une inspection de santé et sécurité est minutieuse et systématique. Ces inspections peuvent être effectuées tous les mois ou tous les deux mois. Ce type d'inspection couvre tous les secteurs (p. ex., opérations, équipement).

Inspection continue

Des inspections continues doivent être effectuées par les élèves, les enseignants, le personnel de soutien, les chefs de service ou les superviseurs dans le cadre de leurs tâches d'enseignement, de supervision ou autres. Les inspections continues offrent une occasion immédiate d'examiner les situations dangereuses et, au besoin, de les corriger ou de les signaler (s'il n'est pas possible de les corriger).

Qui devrait effectuer les inspections?

Enseignants

Les enseignants doivent effectuer des inspections continues et être conscients de l'évolution des conditions, des opérations et des méthodes de travail. Ces inspections peuvent devoir être effectuées plusieurs fois par jour (c.-à-d. au début de chaque journée et, pour certains équipements, au début de chaque classe).

Personnel de soutien

Le personnel de soutien doit effectuer des inspections préliminaires pendant son passage dans une salle de classe et un laboratoire d'écologie humaine. Ces inspections peuvent devoir être effectuées plusieurs fois tout au long du cours (c.-à-d. pendant la configuration, la manutention et le rangement des outils et de l'équipement; gestion continue du comportement et de l'hygiène).

Élèves

Les inspections des élèves permettent à ces derniers de jouer un rôle important dans leur laboratoire ou installation, ce qui favorise un sentiment d'appartenance à leur laboratoire ou installation.

Chefs de service ou superviseurs

Une école ou division scolaire qui a un chef de service ou un superviseur en écologie humaine compte un avantage supplémentaire pour ce qui est des inspections de santé et de sécurité. Le chef de service ou le superviseur peut consigner les conditions et pratiques dangereuses et transmettre l'information à l'enseignant ou au personnel d'entretien, au besoin.

Un programme d'inspection exige que les personnes qui effectuent les inspections :

- possèdent une connaissance approfondie de l'installation;
- appliquent un processus d'inspection systématique pour l'installation;
- appliquent une méthode de consignation, d'évaluation et d'utilisation des données recueillies.

Que faut-il inspecter?

Lors de l'inspection, il faut tenir compte des éléments suivants.

- **Matériaux et substances** : Inspecter les matériaux et les substances qui peuvent provoquer des blessures, des maladies, des incendies ou présenter d'autres risques.
- **Équipement et outils** : S'assurer qu'ils sont exempts de défauts et d'autres risques.
- **Équipement de protection individuelle et de sécurité** : Veiller à ce que tous les élèves concernés bénéficient d'une protection adéquate et que l'équipement soit en bon état (p. ex., mitaines de four, pied presseur de la machine à coudre bien fixé).
- **Surfaces de travail et de déplacement** : Les aires doivent être propres et sécuritaires sur le plan fonctionnel.
- **Facteurs environnementaux** : S'assurer du fonctionnement de l'éclairage et de la ventilation (p. ex., ventilateurs dans un laboratoire d'alimentation).
- **Entretien ménager** : Rangement des matériaux, élimination des déchets, le plancher et les comptoirs doivent être propres et bien rangés.

- **Trousse de premiers soins** : S'assurer que la trousse de premiers soins est complète et bien visible.
- **Électricité** : Les interrupteurs, disjoncteurs, fusibles, fils et prises doivent être conformes à la réglementation.
- **Entreposage, manipulation et utilisation de produits chimiques** : S'assurer que les matières (p. ex., produits de nettoyage avec de l'eau de Javel) sont entreposées correctement.
- **Systèmes de protection-incendie et d'extinction** : La couverture anti-feu, les portes des sorties de secours, les enseignes de sortie, etc., doivent être en bon état et prêts à l'usage.
- **Entretien préventif** : L'entretien préventif constant des outils et du laboratoire ou de l'installation par les enseignants aidera à assurer la prévention des incidents et la sécurité des élèves.

Équipement dangereux

Au cours de l'inspection, il peut être nécessaire de prendre diverses mesures ou d'apporter des correctifs. Lorsque l'enseignant constate qu'un outil est brisé ou endommagé, il doit immédiatement le retirer. Toutefois, les gros équipements peuvent devoir être étiquetés pour signaler adéquatement la situation. L'enseignant peut aussi devoir effectuer un cadenassage électrique en plaçant un mini-cadenas dans l'une des dents de la fiche du cordon d'alimentation pour éviter toute utilisation non autorisée de l'outil (p. ex., un mélangeur électrique avec des pièces qui coincent).

Résumé

Il est tout aussi important de donner suite à l'information recueillie lors d'une inspection que d'effectuer l'inspection en premier lieu. L'équipe d'inspection doit signaler les problèmes et recommander des mesures correctives à l'attention des personnes concernées (enseignant, directeur ou comité de santé et sécurité au travail). En fonction des problèmes découverts et des recommandations de Sécurité et santé au travail, ces personnes doivent décider de la meilleure marche à suivre.

L'information issue des inspections ne doit jamais être considérée comme une critique et une recherche de coupable, mais plutôt comme une collecte de faits, en mettant l'accent sur le repérage des dangers potentiels qui peuvent avoir un effet négatif sur la sécurité de l'exploitation. L'information devrait être considérée comme le fondement de l'établissement des priorités et de la mise en œuvre de programmes pour améliorer les conditions afin d'offrir un environnement sécuritaire à nos élèves.

Exigences relatives à l'équipement de protection individuelle (EPI)

Éducation

À moins que les élèves ne soient informés de l'utilisation et de l'entretien de l'EPI, cet équipement pourrait mal remplir sa fonction. Il est recommandé que les enseignants en écologie humaine donnent des instructions sur la sécurité et qu'ils constituent un modèle de travail en toute sécurité en tout temps, ce qui comprend l'utilisation de vêtements et d'équipement de protection.

ANNEXE 2 : AINÉS EN CLASSE*

Protection de la tête

Il y a toujours un risque que les cheveux soient happés par des pièces mobiles (p. ex., mélangeur électrique ou machine à broderie qui n'exige pas que le pied appuie sur la pédale en tout temps) ou qu'ils trempent dans les aliments (hygiène). Les élèves aux cheveux longs doivent les attacher, les fixer ou les rentrer sous leurs vêtements.

Protection des mains

Les activités dans les installations d'écologie humaine entraînent des risques de se brûler, de s'ébouillanter, de se couper, etc. L'utilisation d'une protection thermique, comme les mitaines de four, est une bonne pratique de travail pour prévenir les blessures aux mains lors de la manipulation de matières et d'outils chauds.

Protection des pieds et des jambes

Les élèves peuvent avoir besoin de protection contre les éclats de vaisselle ou de verres cassés, les éclaboussures de liquides chauds et les outils de coupe mal manipulés comme les couteaux et les ciseaux à tissus. Les chaussures de protection individuelles dans un laboratoire d'écologie humaine peuvent comprendre des chaussures couvrant adéquatement les pieds afin de les protéger contre les blessures, par exemple couteau échappé, liquide chaud renversé ou fer à repasser qui bascule accidentellement.

Analyse des risques

L'avantage de l'analyse des risques est d'accroître la sensibilisation aux dangers potentiels.

Techniques d'enquête sur les incidents

L'objectif de l'analyse des risques opérationnels de l'installation est d'identifier et d'évaluer les dangers dans l'installation avant qu'ils n'entraînent des incidents. Ce principe est bien fondé, mais il peut arriver que nous ne soyons pas en mesure de trouver et d'éliminer des problèmes avant que des incidents se produisent. Lorsqu'un incident survient, nous devons être prêts à obtenir le plus de renseignements possible au moyen d'une enquête sur la cause, afin d'éviter des incidents semblables.

Motifs de l'enquête

Les enseignants devraient se familiariser avec les politiques de la division scolaire concernant les enquêtes sur les incidents. Quelques raisons importantes pour enquêter sur les incidents :

- Déterminer la cause de l'incident.
- Trouver des moyens de prévenir d'autres incidents semblables.
- Découvrir et atténuer les causes indirectes de l'incident.

Recherche de faits et non recherche de coupable

Il faut garder à l'esprit que l'enquête sur un incident est une recherche de faits, et non une recherche de coupable. L'enquête vise à trouver la cause ou la raison de l'erreur ou du défaut et à apporter les corrections nécessaires pour éviter d'autres incidents.

Enquête de l'enseignant

L'enseignant est le mieux placé pour mener l'enquête. Il était dans la pièce au moment de l'incident. L'enseignant connaît bien :

- les élèves, leurs capacités et leurs caractéristiques personnelles;
- l'équipement, les outils et les opérations.

Points clés pour les entrevues

Lors de l'enquête sur un incident, les points clés suivants sont importants :

- Mener l'entrevue dès que possible.
- Interroger une personne à la fois.
- Expliquer le but de l'enquête.
- Mettre les témoins à l'aise.
- Réaliser les entrevues avec diplomatie.
- Garder les questions simples.
- Éviter les questions suggestives.
- Laisser les élèves expliquer dans leurs propres mots sans interruption leur version de la situation.
- Examiner les renseignements fournis.
- Laisser les élèves expliquer comment prévenir le même type d'incident à l'avenir.

Pour plus amples renseignements, consulter les documents d'Éducation et Formation Manitoba *Assurer la sécurité de vos installations : Document de référence pour l'enseignement des arts industriels* (disponible en ligne à www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/etech/securite/index.html) et *La sécurité en sciences de la nature : Un manuel ressource à l'intention des enseignants, des écoles et des divisions scolaires (de la maternelle à la 12^e année)* (disponible en ligne à www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/sn/securite/index.html).

ANNEXE 2 : AÎNÉS EN CLASSE*

Il incombe aux Aînés d'être les gardiens du savoir sacré et de maintenir la tradition cérémoniale orale de transmission du savoir. Les Aînés apportent des connaissances et des perspectives traditionnelles transmises de génération en génération par la tradition orale. La référence à la sagesse des Aînés a récemment reçu l'appellation de savoir autochtone ou de savoir traditionnel. Leur savoir traditionnel et leur sagesse seront source d'inspiration pour les enseignants disposés à remanier le cadre curriculaire et à valider le contenu et les perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits

Attentes envers les Aînés

Lorsque vous invitez des Aînés, il est important d'expliquer clairement ce que vous attendez d'eux. Si vous leur demandez de partager leurs connaissances, leur sagesse et leurs conseils, dites-le. Certains Aînés ne savent peut-être pas très bien ce que les enseignants et les rédacteurs de cadres curriculaires tentent d'accomplir, et il est donc essentiel d'expliquer ce que l'on attend de leur part pour établir une bonne relation de travail. Vous voulez qu'ils contribuent au contenu et aux perspectives des Premières Nations, des Métis ou des Inuits. Les Aînés doivent être convaincus que leur contribution sera utile. Expliquez-leur que vous les percevez comme des gardiens de la sagesse et qu'ils doivent tirer parti de leur expérience personnelle, de leur culture, de leur savoir

et de leurs enseignements pour contribuer au processus. Les Aînés partageront ce qui est acceptable et vous avertiront à propos de ce qu'ils considèrent comme des connaissances sacrées qui ne doivent être partagées que dans un contexte cérémonial.

Les Aînés prennent le temps de réfléchir avant de répondre. Ne soyez pas impatient en ayant l'impression qu'ils ne répondent assez rapidement, car ils répondront éventuellement à vos questions. Certains Aînés sont des penseurs philosophiques et réfléchis. Ils examineront de façon holistique ce que vous leur avez demandé. Un concept qui vous semble simple et direct comporte de nombreuses dimensions différentes pour les locuteurs des Premières Nations, et ils doivent placer le concept dans le contexte de l'ensemble et analyser la dimension de son interdépendance. Parfois, ils traduisent ce que vous dites dans leur langue. Ils réfléchissent tout d'abord dans leur langue maternelle, puis trouvent les approximations les plus proches en français. Les mots et les concepts ne sont pas tous facilement traduisibles. C'est pourquoi il est important d'expliquer aux Aînés ce qu'on attend d'eux au préalable, car cela leur donne le temps de réfléchir et de trouver des points en commun.

*Source : King, Anna-Leah. « Elders in the Classroom ». Adapté avec la permission de l'auteur. En annexe aux ressources du site Web suivant : Saskatchewan Teachers' Federation, « Unit Plans : Science—Secondary Level. » Stewart Resources Center. <https://www.stf.sk.ca/portal.jsp?Sy3uQUnbK9L2RmSZs02CjV/LfyjbyjsxssfEZJZhE4gE=F> (18 février 2015).

Protocole d'invitation des Aînés

Veillez noter qu'il y a des Aînés dans chacun des groupes autochtones (cinq groupes linguistiques distincts des Premières Nations du Manitoba, des Métis et des Inuits). Il importe d'identifier chacun des groupes autochtones distincts – Premières Nations, Métis et Inuits – et leurs protocoles respectifs.

Les Aînés doivent être approchés de façon respectueuse et traditionnelle, en tenant compte de la diversité des systèmes de croyances des Aînés individuels. Chaque Première Nation a son propre protocole et il est important de demander conseil à des gens qui connaissent l'Aîné que vous souhaitez inviter. Une façon d'aborder la question est d'offrir à l'Aîné de prendre du tabac d'un bol ou d'une pochette. De cette façon, la personne peut accepter ou refuser le tabac et tout le monde est respecté. Les cadeaux sont indiqués pour les Aînés qui n'acceptent pas le tabac, et des honoraires sont versés pour indiquer que leur service est valorisé (Centre de ressources éducationnelles des Premières Nations du Manitoba).

On peut demander aux Aînés de commencer la rencontre avec une prière et une cérémonie. Les rencontres des Premières Nations commencent toujours par la prière et la cérémonie. Il est tout à fait approprié de le demander. Ce n'est peut-être pas une coutume que vous connaissez, mais vous réaliserez rapidement les avantages du respect du protocole et de la pratique cérémoniale des Premières

Nations. Les Aînés voudront peut-être commencer par une cérémonie de purification lors de la première rencontre et prier pour la tâche à accomplir et l'équipe qui a été réunie. Les Aînés sont bien conscients du fait qu'un groupe donné est réuni pour apprendre les uns des autres, de sorte que l'on prie pour une bénédiction en faveur de cette initiative. Parfois, selon la taille du projet, une cérémonie de calumet peut être demandée. Chaque Aîné peut avoir une approche légèrement différente pour ouvrir et clôturer une cérémonie. Certains peuvent prendre la parole pendant un certain temps. D'autres vous demanderont de partager afin qu'ils puissent mieux connaître tout le monde. L'Aîné s'occupera de la suite.

Accompagnement de l'Aîné

Les Aînés ne s'attendent à rien de spécial, mais il serait attentionné d'affecter une personne pour répondre à leurs besoins. Offrez-leur un siège confortable et informez-les des attentes pour la réunion. Présentez-les à tous et faites en sorte qu'ils se sentent généralement les bienvenus. Voyez à ce qu'ils aient de l'eau, du jus, du café ou du thé à leur disposition. C'est une bonne idée de prévoir une collation pour eux lors d'une pause-café. Invitez-les à une prière sur la nourriture avant de manger. Permettez-leur d'être les premiers en ligne pour le repas ou dites-leur que vous les servirez. C'est un exemple de protocole des Premières Nations. Ce sont de petites choses, mais les gestes gentils vont loin avec les Aînés. Ils apprécient quand les jeunes font des efforts pour alléger leur charge. Ces gestes font en sorte que les Aînés se sentent les bienvenus et pris en charge de façon respectueuse.

Cadeaux

Il est indiqué d'offrir un cadeau de reconnaissance aux Aînés. Même lorsque les Aînés reçoivent un honoraire pour leur temps, certains enseignants offrent également un petit cadeau, comme un panier de thés ou de confitures.

